

DOSSIER

La forêt communale

Zoom

Site internet

P. 2 de Couv.

Actu

Concert Blues

P. 07

Concert Gospel

P. 08

ZOOM

Fête du sport et des associations

À vos marques ! Prêts ? Foncez à la première grande fête du sport et des associations, le 5 septembre de 15h à 19h, au centre-ville de La Bresse ! Une quarantaine d'associations bressaudes vous proposera de multiples activités dans une ambiance dynamique et parfois délurée...

Qui défierez-vous en match d'impro ? Qui pédalera le plus vite sur son home-trainer ? Qui osera essayer le roller-ski ? À votre avis, qu'est-ce que le kamishibai ? Serez-vous répondre aux énigmes disséminées sur tous les sites ?

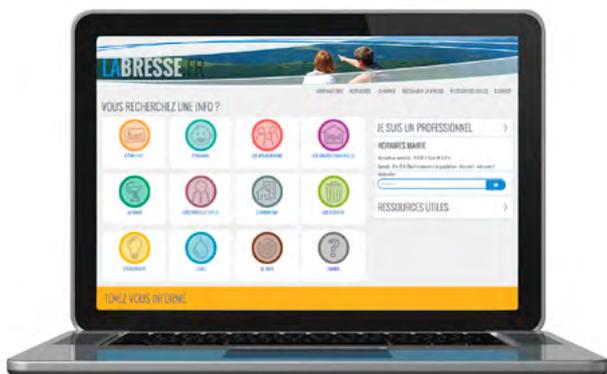
Vous pourrez ainsi découvrir la vitalité du tissu associatif local, vous inscrire à des activités ou intégrer une équipe de bénévoles.

Cette fête se déroulera à la fois sur la Place du Champstel, le quai des Iranées, la promenade de la Clairie, la halle patinoire, la halle des congrès et la Maison de La Bresse.

*Samedi 5 septembre de 15h à 19h
Centre-ville de La Bresse*



Un nouveau site web pour la commune



Le 14 septembre prochain, le nouveau site internet de la commune sera en ligne.

Entièrement conçu dans le but de vous faciliter la vie, il vous donnera accès à toutes les informations et services en ligne de la mairie en 3 clics maximum !

Ainsi, vous pourrez très facilement :

- demander un acte d'état civil,
- consulter les menus de la cantine,
- renouveler votre inscription aux NAP,
- vérifier la disponibilité d'une salle avant de la louer,
- demander un raccordement au réseau d'eau,
- payer vos factures d'électricité par prélèvement mensualisé,
- etc.

Le design très moderne du site conserve l'esprit du bulletin La Bresse Info, et il est aussi efficace sur ordinateur que sur tablette ou smartphone.

Vous découvrirez notamment 12 icônes donnant un accès rapide aux services les plus demandés, un espace de ressources utiles (pour retrouver les bulletins, comptes-rendus, rapports, etc.), une partie actualité, et bien d'autres choses encore.

Rendez-vous donc le 14 septembre sur www.labresse.fr

EDITORIAL



Mes chers concitoyens,

Cet été, nous avons profité de véritables chaleurs estivales, ce qui n'a pas manqué de réjouir la population, qu'elle soit locale ou touristique.

Mais le revers de la médaille, c'est le problème de sécheresse, une eau qui s'est raréfiée dans certains endroits, ce qui nous a fait prendre conscience de l'importance de cet élément nécessaire au bien de tous.

Les restrictions imposées par la Préfecture ont été dans l'ensemble respectées, et je vous en remercie.

Septembre, c'est le mois de la rentrée. Pour quelques nouveaux petits écoliers, c'est le début d'une grande aventure, même si souvent les larmes sont là. Pour les autres, ce sont les retrouvailles des copains et copines, c'est la découverte d'un nouvel enseignant, d'une nouvelle classe, voire d'un nouvel établissement, de nouvelles matières à étudier.

C'est aussi une échéance pour nos enseignants qui ont préparé ce moment dès la fin de l'année scolaire et la semaine qui précède.

À tous, je souhaite une bonne rentrée.

Cette période estivale n'a pas interrompu les travaux de voirie en cours, notamment la réfection de la rue de la Gasse et la rue des Galets, celle de la rue Lucien Vincent-Viry, les travaux de voirie au Brabant. Si certains ont pu être gênés par ces travaux, qu'ils veuillent bien nous en excuser, mais ce sont des contraintes inévitables.

Cette année, septembre verra une nouvelle manifestation, celle de la fête du sport et des associations. Le sport est une activité essentielle de la vie sociale. Il possède de nombreuses vertus et a une valeur éducative et inclusive indéniable. Il participe au dynamisme associatif des communes et à la cohésion sociale. Vous pourrez découvrir ou redécouvrir l'important tissu associatif local. Rendez-vous le 5 septembre.

Bonne lecture à tous.

SOMMAIRE

ZOOM 2^e de Couv.

ÉDITORIAL P. 01

CONSEIL MUNICIPAL P. 02-03

ACTUALITÉS P. 04-07

TRIBUNE P. 08

DOSSIER P. 09-13

La forêt communale

MLC P. 14-15

CINÉMA P. 15

OTL P. 16-17

DANS LE RÉTRO P. 18-20

INFOS PRATIQUES P. 21

AGENDA 4^e de Couv.

Culture - Sport - Loisirs

LABRESSE INFOS - N° 325

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

Septembre 2015

Directrice de la publication :
Elisabeth BONNOT

Administration, rédaction, publicité :
Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo : Mairie de La Bresse,
OTL, Doudou Perrin, Marc Fulgoni et
associations diverses

Tirage : 2600 exemplaires

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2015

Compte rendu intégral consultable en mairie et sur le site internet www.labresse.fr

FINANCES

Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) :

Dotation forfaitaire notifiée 2015, allouée par l'état : 1 234 861 € pour 1 400 744 € en 2014 soit -11,8 %

Dont :

- Contribution de la commune au redressement des finances publiques : -155 651 €
- Dotation de solidarité rurale : 280 928 € comprenant la fraction Bourg Centre de 182 505 €
- Potentiel financier par habitant : 878,08 €
- La dotation supplémentaire attribuée à La Bresse en tant que commune touristique s'élève à : 126 189 €

Aide au Népal :

Suite au séisme qui a frappé le Népal le 25 avril dernier, l'Association des Maires de France s'est associée à Cités Unies France pour lancer une aide à ce pays. Un « fonds d'urgence Népal » a été créé qui peut être abondé par toute collectivité locale désireuse de répondre à cet appel.

La commune s'est elle aussi associée à cet élan de solidarité, comme elle l'avait déjà fait pour les Philippines en 2014 et précédemment à Haïti, en attribuant une subvention d'un montant de 1 500 € à Cités Unies France.

MARCHES

Afin de procéder au remplacement des caillebotis de Lispach, un marché à procédure adaptée a été attribué au Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine pour un montant de 68 370 € net.

VENTES

Des ventes de sculptures ont été réalisées, une avec M. Génin pour un montant de 9 000 € et une deuxième avec le Chalet des Roches pour un montant de 1 700 €.

BAUX et CONVENTIONS

Un bail de chasse, conclu avec la Société de chasse Saint-Hubert, a été reconduit pour une période d'un an, pour un montant de 21 000 € HT.

La convention de mise à disposition de l'Espace Loisirs/Patinoire a été renouvelée pour un prix de 47,90 € HT par jour, pour permettre l'exploitation des structures gonflables par la Société Aérotrampoline, pendant l'été 2015.

Nouvelle convention d'objectifs avec la M.L.C.

La M.L.C. qui intervient en tant que relais de la politique culturelle et de loisirs de la ville de La Bresse est liée avec la commune par une convention d'objectifs. En application de celle-ci, la commune attribue annuellement une subvention de fonctionnement à la M.L.C.

Considérant la mission d'intérêt général remplie par l'association MLC dans le cadre de son activité statutaire en matière d'activités socioculturelles et de loisirs à destination de la population bressaude, le partenariat développé avec la MLC sera poursuivi, et une nouvelle convention d'objectifs remplace celle établie le 22 juin 2009 d'une durée de 6 ans arrivant à échéance.

Les conventions de mise à disposition des locaux à la MLC, pour lui permettre de développer ses activités, feront désormais l'objet de conventions d'occupation distinctes de la convention d'objectifs.

La prochaine séance du Conseil Municipal est programmée le **lundi 14 septembre 2015 à 20 h**

RESSOURCES HUMAINES

Quelques modifications du tableau des effectifs (après avis favorable du comité technique) :

- Transformation d'un poste d'Adjoint technique de 1^{re} classe à temps complet en poste d'Agent de maîtrise, rendue possible suite à l'obtention par le responsable du service Garage du concours adéquat, avec effet au 1^{er} juillet 2015.
- Création d'un poste d'Adjoint administratif de 2^e classe à temps complet en substitution de deux postes d'Adjoint administratif à mi-temps (modifications qui permettent la nomination, dans un 1^{er} temps en qualité de « stagiaire », de l'agent recruté l'an dernier en qualité de non-titulaire pour remplacer les départs de 2 agents à des dates d'effet décalées).

Modification des horaires d'ouverture de la mairie au public, le samedi matin :

Depuis le 1^{er} juillet, les services administratifs (sauf service Population/État-civil) sont fermés au public. En effet, après étude des statistiques de fréquentation des services administratifs de la Mairie et d'appels au standard le samedi matin, il s'est avéré que les appels étaient très rares et que, hormis les rendez-vous avec les élus de permanence, cette tranche horaire était très peu utilisée et fréquentée. Seul un besoin demeure au niveau du service à la Population pour lequel la fréquentation reste forte le samedi matin, notamment pour la délivrance des passeports.

Compte tenu de ces éléments et des problèmes de gestion de personnel que pose l'ouverture du samedi matin (nécessité de récupération et de roulement entre les personnels sur les autres jours de la semaine) conjugués avec la nécessité d'optimiser les moyens en personnel dans l'objectif du maintien de la masse salariale, le nouveau dispositif ci-dessous a été mis en place à partir du 1^{er} juillet :

- Fermeture au public de tous les services administratifs de l'étage de la Mairie.
- Maintien d'ouverture au public du service Population, une ligne directe dédiée aux appels en lien avec le service sera mise en place. Les cartes de ski de fond seront pour leur part à l'avenir délivrées par les agents du Domaine Nordique au pied des pistes.

Il convient de préciser à cet égard que les plannings du personnel de la Mairie resteront établis sur 4 jours et demi -minimum- pour un temps complet, pour un total de 35 heures par semaine, ou 70 heures sur deux semaines dans le cadre du dispositif horaires variables préalablement défini et de l'annualisation du temps de travail.

L'amplitude des horaires d'ouverture de la Mairie reste inchangée à 37h50 avec cette proposition de modification qui a été acceptée par le Comité Technique lors de sa séance du 22 juin 2015.

Ce n'est pas un « détricotage » du service public, mais bien une mesure qui le renforce en redéployant les moyens en personnel en semaine.

URBANISME – PATRIMOINE

Cession de terrain à bâtir :

M. et Mme Christophe Piroit ont sollicité la Commune de la Bresse pour l'obtention d'une parcelle à bâtir sise « 3 Chemin des Fontaines de la Louvière », références cadastrales AP1474/1476/1478 soit 1 010 m² en zone UC du PLU, au prix de 31,69 € TTC le m².

Informatisation des réseaux - relevé du tracé du réseau public d'eau - constitutions de servitudes :

Dans le cadre de l'informatisation des réseaux, les services communaux ont été amenés à passer en revue l'intégralité du tracé du réseau public eau. Ce relevé précise le passage sur des propriétés privées.

Afin de mettre en concordance cet état de fait et la procédure administrative, une servitude à titre gratuit, par acte notarié, sur les terrains concernés, est établie après accord des personnes concernées. Cela permettra aux services gestionnaires de pouvoir entretenir et intervenir sur ce réseau. Tous les frais afférents à cette procédure sont pris en charge par la commune.

9 réseaux sont concernés.

Après le réseau de l'ODCVL / La Courbe (séance du 30 mars), ce sont les réseaux « Le Sacerlet » et « Le Chajoux » qui viennent d'être finalisés quant à leur instruction, et concernent 26 propriétés.

Afin d'éviter tous les soucis rencontrés par le passé, la municipalité a décidé de relever avec précision tous les points de passage du réseau d'eau sur terrain privé et d'établir des servitudes de passage pour définir où passe la conduite et pourvoir intervenir au besoin.

À ce jour, il reste encore 6 réseaux à finaliser.

École du Chajoux - Désaffectation et déclassement du bâtiment :

M. le Préfet ayant émis un avis favorable, l'école du Chajoux n'étant plus affectée au service public scolaire depuis plusieurs années, sa désaffectation a été décidée, et par suite son déclassement du domaine public.

Le bien ainsi désaffecté et déclassé appartiendra au domaine privé de la commune et pourra alors faire l'objet d'une cession.

Demande d'autorisation de défrichement forestier, en vue des travaux d'aménagement du site du biathlon :

Dans le cadre des travaux de mise aux normes du stade de biathlon de la Ténine pour la modification de la piste de pénalité, la création d'une piste de ski roulettes et le réagencement du pas de tir, après visite sur place avec les représentants de l'ONF, il s'avère nécessaire d'effectuer le défrichement de 2 zones arborées. (1 110 m² de parcelles communales A128 et A129). Toutes les démarches utiles à ce défrichement ont donc été entreprises.

DIVERS

Résonance FM :

Le changement des statuts de l'association Résonance FM, décidé par l'assemblée générale du 7 mai 2015, ouvre désormais le Conseil d'Administration aux élus. Celui-ci comporte 21 membres dont un représentant élu par commune de diffusion de la radio, plus un représentant élu pour la commune où se situe le siège social. De ce fait, la commune de La Bresse comptera désormais deux représentants : Mme Alexandrine Ducret, parmi les élus de la majorité et Mme Francine Gaillet représentant les élus de la minorité.

Rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service public de l'eau :

Depuis l'exercice 1996, et en vertu de l'article 73 de la loi n° 95/101 du 2 février 1995 relative au renforcement et à la protection de l'environnement, le Maire de chaque commune ayant en charge la gestion d'un service d'eau doit présenter chaque année au Conseil Municipal un rapport sur ledit service, au plus tard 6 mois après la clôture de l'exercice concerné.

Ce rapport fait état des ressources en eau de la commune au plan qualitatif et quantitatif et comporte de nombreux renseignements statistiques. Il fait apparaître le coût réel au m³ du prix de l'eau par le biais d'une facture proforma, arrêtée à 120 m³ pour permettre une comparaison entre communes à l'échelon national.

Quelques précisions :

Le réseau d'eau communal, long de 68 km, peut desservir 10 627 habitants sur l'ensemble de la commune ; On compte 3 692 abonnés et 1 942 points de branchement. Le double relevé des compteurs eau/électricité se généralise.

263 000 m³ d'eau ont été facturés en 2014 pour une production de 348 000 m³, soit un rendement d'environ 80 % Le service des eaux fonctionne bien avec une équipe performante, et les résultats de toutes les analyses d'eau faites en 2014 sur les réseaux et les stations étaient conformes à la réglementation.

Il faut noter que la station de traitement de la Lande pose de gros problèmes et son débit limité ne peut suffire à alimenter tout le secteur de Belle-Hutte. Le coût engendré limite les autres travaux.

Autre gros investissement à prévoir : l'alimentation en eau de la Traverse de Grosse-Pierre à partir de la Roche.

Le rapport annuel 2014 est consultable en Mairie, auprès de la Direction Générale

Rapport d'activité 2014 de l'O.T.L. :

L'Office du Tourisme, Etablissement Public Local, est tenu de fournir un compte rendu comptable et financier, ainsi qu'un rapport d'activité annuel.

Quelques faits et chiffres ressortant de ce rapport annuel 2014, consultable en Mairie, auprès de la Direction Générale :

- Nouvel aménagement et une extension de ses locaux en 2014
- Participation à différents salons, en collaboration avec le SIVU Tourisme Hautes-Vosges.
- Bilans Sports et Loisirs : la neige de culture a sauvé la saison. (40 590 journées/skieurs) ; un skieur sur 5 a l'accès gratuit aux pistes de ski de fond.
- Bilan Patinoire : hausse de 22 % de la fréquentation, due principalement au mauvais enneigement (environ 16 500 entrées)
- Bilan piscine : Hausse de 4 % (65 767 passages) ; installation d'une bache sur le bassin, caisses équipées d'un nouveau logiciel.
- Le camping connaît une baisse de 20 % due à la météo maussade ; un nouveau mobilier équipe les 13 chambres du Domaine du Haut-des-Blüches

Rapports d'activité des DSP 2014 (délégués de service public) :

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le délégué de service public doit produire chaque année, avant le 1^{er} juin, un rapport retraçant les opérations afférentes à l'exécution de la délégation ainsi qu'à la qualité du service dont le contenu est fixé par le décret n° 2005-236 du 14 mars 2005 : il comporte notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité du service

Lecture commentée de ces rapports a été faite lors de la séance de conseil municipal du 22 juin.

Les rapports présentés retracent la saison 2014/2015 pour les remontées mécaniques des stations de La Bresse -Hohneck, de Lispach et du Brabant, ainsi que l'année 2014 pour la cafétéria-bowling La Passerelle.

Ces rapports annuels sont consultables en Mairie, auprès de la Direction Générale.

ACTUALITES

Le Relais d'Assistantes Maternelles vous invite aux rendez-vous suivants :

- Lundi 14 septembre, 20 h 30, à la salle des Jonquilles à Saulxures-sur-Moselotte, pour une réunion de rentrée : discussion sur le programme de l'année, ateliers, débats, festivités, formation
- Vendredi 25 septembre, 9 h, au CCS, pour une activité manuelle « souris galet »
- Vendredi 2 octobre, 9 h, au CCS, pour de la motricité avec ballons

Changement d'adresse

Le cabinet de kinésithérapie et d'ostéopathie d'Anne-Frédérique et Christophe COLMANT change d'adresse : il est désormais au 24 rue de la Clairie - 88250 LA BRESSE
Tél. : 03 29 24 32 20



Des nouveautés chez vos commerçants

Mr Seb Informatique déménage

Depuis le 1^{er} septembre, retrouvez son magasin et tous ses services au 16 rue de l'église, et toujours par mail à contact@mrsebinformatique.fr et par téléphone au 06 51 43 75 99

Réduire sa facture de chauffage...

...en faisant des travaux dans son logement, c'est possible avec les aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah).

Si vous êtes propriétaire d'un logement de plus de 15 ans et que vous respectez les conditions de ressources du tableau ci-dessous, vous pouvez bénéficier d'aides et d'un accompagnement personnalisé pour réaliser un ou plusieurs de ces travaux :

- Isoler les combles et toiture
- Isoler les murs
- Isoler les planchers
- Changer le système de chauffage
- Remplacer les fenêtres

L'Anah accompagne également le financement des travaux d'adaptation au logement afin de permettre le maintien à domicile.

Tableau de ressources (revenu fiscal figurant sur l'avis d'imposition 2014) :

Nombre de personnes dans le ménage	Propriétaire occupant très modeste	Propriétaire occupant modeste
1	14 300	18 332
2	20 913	26 811
3	25 152	32 242
4	29 384	37 669
5	33 633	43 117
Par personne supplémentaire	+ 4 239	+ 5 431

N'hésitez donc pas à contacter l'Agence Nationale de l'Habitat
22-26 avenue Dutac, 88026 Épinal Cedex
Tél. : 03 29 69 13 76 - anah@vosges.gouv.fr



La Bresse
Au centre ville

Prochainement
votre appartement



12 APPARTEMENTS
du T2 au T4

Ascenseur
Balcon-terrasse
Parking privé, garage

Renseignements à l'agence

03 29 25 67 25
www.lacentralefonciere.com

33 quai des Iranées
LA BRESSE

Les Toujours Jeunes

La reprise des activités des aînés est à peine plus tardive que la rentrée des enfants : elle est prévue le 14 septembre.

Voici les activités proposées :

Lundi : gymnastique d'entretien à 14h et à 15h avec une monitrice diplômée

Mardi, vendredi et dimanche après-midi : jeux de société (belote, tarot, etc.)

Mardi et vendredi : initiation au billard sur des billards performants

Mercredi, 14 h : couture, tricot et goûter avec les abeilles

Jeudi : randonnées de deux niveaux pour bons et moyens marcheurs (préparées avec soin par des bénévoles)

Vendredi, 15h30 : piscine et aquagym (mardi 9h30 pendant les vacances scolaires)

La fête de fin d'année (16 et 17 décembre) va également commencer à se préparer : ceux qui aimeraient se joindre à la petite troupe existante sont invités à la présentation du programme le 28 septembre à 15h, puis au démarrage des répétitions lundi 5 octobre à 15h.

Ne restez donc pas seuls et ne dites pas « je suis trop jeune pour aller au club » ! Rejoignez plutôt les Toujours Jeunes dans une ambiance amicale, chaleureuse et conviviale !

Aide à domicile pour les personnes âgées.

L'ADMR peut apporter de multiples prestations pour faciliter le maintien à domicile des personnes âgées. Sur les 3 bulletins de l'automne, nous vous les présentons.

Pour tout renseignement, contactez l'association tous les après-midis au CCS (12 rue Mougel-Bey, 03 29 25 62 60)

ou à la permanence téléphonique au 03 29 25 43 77 (7 jours sur 7).

Le PAP (Plan d'Action Personnalisé)

Cette aide est financée en partie par les caisses de retraite suivant les barèmes de revenus. Pour bénéficier de cette prestation, vous devez rencontrer des difficultés à accomplir certains actes quotidiens : ménage, toilette, courses...

Une évaluatrice du groupe IMA vous téléphonera pour prendre rendez-vous à votre domicile. Après cette visite, un courrier d'accord ou de refus vous parviendra, que vous devrez transmettre à l'ADMR dès réception (nécessaire pour la facturation).

APA (Allocation Personnalisée à l'Autonomie)

Cette aide est destinée aux personnes âgées qui se trouvent dans l'incapacité de faire face à une perte d'autonomie liée à leur état physique ou mental. Cette prestation est financée en partie, par le Conseil Départemental (ancien Conseil Général), selon les revenus et le degré de dépendance.

ARDH : Aide au Retour à Domicile après Hospitalisation.

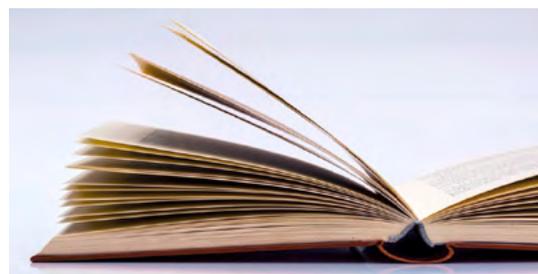
Ce service peut intervenir pour une durée de 3 à 4 mois. Il faut en faire la demande à l'Assistante Sociale de l'hôpital pour tous les établissements publics des Vosges. Pour la clinique privée La Ligne Bleue à Épinal, s'adresser à Mme Valence de l'administration. Une aide peut être demandée à votre mutuelle pour des heures gratuites à la sortie de l'hôpital.

Si vous êtes imposable, vous avez droit à des réductions d'impôt de 50 % des sommes engagées.

D'autres prestations seront présentées dans le bulletin d'octobre.

Bibliothèque

La rentrée est là, avec son lot de nouveautés qui donnent envie de lire. À la « Bibliothèque pour Tous », vous trouverez toujours toute une gamme de nouveaux livres à votre disposition.



Pour la 14^e édition de l'opération Coup de Cœur, jusqu'au 30 septembre, trois romans captivants et difficiles à classer ont été sélectionnés par les Bibliothèques pour tous : Jules, de Didier Van Cauvelaert, Berezina, de Sylvain Tesson, et Ma vie de pingouin, de Katarina Mazetti.

Les lecteurs peuvent deviner le tiercé gagnant qui sortira au dépouillement du Centre Départemental, avec question subsidiaire pour départager ceux qui auront trouvé le bon tiercé. Une récompense sera attribuée aux lauréats. Cette opération est ouverte à tous.

Voici également une sélection de nouveautés dont la diversité saura vous séduire :

- Jean-Christian Ruffin : Check-Point
- Guillaume Musso : L'Instant présent
- Père Pedro : Combattant de l'espérance
- Jean-Philippe Blondel : Un Hiver à Paris
- Marie Sizun : La Maison-Guerre
- Sofia Amara : Infiltrée dans l'enfer syrien
- Michel Bussi : Maman à tort
- Parinoush Saniée : Le Voile de Téhéran
- Marc Lévy : Elle et lui
- Nora Fraisse : Marion 13 ans pour toujours
- Peter May : L'Île des chasseurs d'oiseaux ; l'Homme de Lewis ; le Braconnier du lac perdu

En complément, n'hésitez pas à visiter le site cbptlabresse.blogspot.fr pour y trouver les récents achats.

Les bibliothécaires vous attendent au Centre Culturel et Social, 12 rue Mougel-Bey, où le meilleur accueil vous sera réservé, aux horaires suivants :

Mercredi de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h ; Samedi de 16h30 à 18h30.

ACTUALITES

Dada Blues, récits et musique au cœur du peuple noir

« Tu veux que j'explique pourquoi on m'appelle Dada Blues ? Tu veux que je raconte comment je suis devenu blanc une nuit à Chicago ? Tu veux tout savoir depuis le début ? Quand je suis parti d'Afrique il y a 300 ans ? »

Cette histoire, pas tout à fait vraie, est celle d'un homme qui a vécu plus de trois cents ans, qui a traversé les époques de la grande histoire des Noirs américains. L'histoire imaginaire d'un homme qui rassemblerait toutes sortes d'histoires, qui porterait en lui une multitude d'individualités. Un homme qui, à force de rencontres, ne sait plus qui il est, noir ou blanc, gai ou triste... L'histoire aussi d'une musique, le blues, façonné autour de multiples influences.



Ce magnifique spectacle musical signé Thomas Milanese vous est proposé vendredi 25 septembre, à 18h, à la Maison de La Bresse. Une formidable introduction au concert de la New Gospel Family, 15 jours plus tard.

*Vendredi 25 septembre, 18h,
Maison de La Bresse.
Entrée libre*

Réouverture exceptionnelle des inscriptions sur liste électorale

Bonne nouvelle si vous avez déménagé entre le 31 décembre 2014 et l'été 2015 : exceptionnellement, à cause des élections régionales de décembre prochain, vous pouvez demander une inscription sur les listes électorales jusqu'au 30 septembre 2015.

Du nouveau à la section pétanque

Depuis la fin juillet, la section pétanque de La Bressaude accueille avec bonheur ses membres et ses invités dans un cadre rénové et agréable. Après les travaux réalisés en un temps record par la municipalité, une terrasse sécurisée et un nouvel accès au local ont été aménagés pour un meilleur confort et une plus grande convivialité. Dès la rentrée, joueuses et joueurs reprennent leurs activités après un été marqué par plusieurs concours, mais, surtout, par le titre de vice-champion des Vosges remporté en triplé par notre équipe A et par la qualification de deux de nos équipes pour le championnat de Lorraine.



La Bresse à l'heure du Festival de Géographie

Le Festival International de Géographie de Saint-Dié-des-Vosges (FIG) est un événement incontournable du mois d'octobre dans les Vosges, avec 50 000 visiteurs et environ 200 manifestations à chaque édition.

Cette année, La Bresse s'associe au FIG pour offrir aux Bressauds une conférence délocalisée, à la Maison de La Bresse vendredi 2 octobre à 20h

Henri Desbois, maître de conférences à l'université de Paris-Ouest Nanterre La Défense vous proposera une réflexion intitulée : « Mémoires du futur : l'empreinte imaginaire des futurs urbains du passé ». Aujourd'hui, les villes que nous habitons sont bien différentes des cités du XXI^e siècle telles que pouvait les imaginer la science-fiction des années 1930. Pourtant, nous pencher sur les anticipations du passé peut nous éclairer à la fois sur la façon dont l'imaginaire contribue à façonner nos villes, et sur nos propres attentes vis-à-vis du futur.



Explorer les images d'anticipation du passé en montrant ce qu'elles peuvent nous apprendre sur les villes d'aujourd'hui, tel est le défi de ce premier grand rendez-vous de la géographie à La Bresse.

D'autre part, dix sculptures réalisées pendant les festivals Camille Claudel seront exposées aux entrées des grandes salles du FIG, permettant ainsi une promotion du 25^e Festival de sculpture en 2016.



La Bresse avant l'Olympia

La New Gospel Family, vous connaissez forcément : avec 60 passages à la télé (Star Academy, NRJ Music Awards...), 850 concerts dont la tournée des Zéniths et Bercy, des participations avec David Guetta, Stevie Wonder, Céline Dion, Julio Iglésias, Lara Fabian, Amel Bent, et bien d'autres, cette chorale gospel est sans doute la plus célèbre de France !

Et vous ne rêvez pas : c'est bien à La Bresse que la New Gospel Family se produit samedi 10 octobre à 20h, une semaine avant l'Olympia.

Ne manquez donc pas LE rendez-vous musical de cet automne. Gospel traditionnel, contemporain, urbain, voire électro-pop, les chants et le dynamisme plein de ferveur de ces chanteurs sauront conquérir votre cœur.

*Samedi 10 octobre, 20h, Salle des Fêtes. - Réservations à partir du 14 septembre : Mairie, Office de Tourisme
Tarifs : 15 € - 10 € (étudiants, demandeurs d'emploi, familles) - gratuit pour les moins de 10 ans*



Sportez-vous bien avec « Just'O'Corps » !

Cette année, les 4 animatrices de l'association Just'O'Corps, Camille, Agnès, Maryse et Liliane, proposent 10 créneaux horaires chaque semaine avec des activités variées de danse, step et gym.

Les cours de danses de salon solo : Liliane vous enseignera tous les pas de base : chacha, tango, paso-doble, samba, rumba, salsa... la meilleure façon d'apprendre à danser ou se perfectionner, simple et convivial, pour danser sur toutes les pistes avec assurance, rythme, style et élégance !



Selon les cours de gym, les animatrices proposent différentes techniques visant le bien-être et le renforcement musculaire : la gym-zen-yoga, la relaxation, le qi gong, le pilates, le piloxing, l'aéro-latino et une nouveauté cette année : une gym adaptée aux personnes ayant des problèmes d'articulation (chevilles, genoux, hanches) ou des prothèses. Elle se pratique debout ou assis ce qui permet de travailler l'ensemble du corps tout en allégeant le poids sur les articulations basses du corps.

Si l'une de ces activités vous tente, n'hésitez plus, la première séance est gratuite ! Les cours reprennent le 7 septembre.

En fin d'année, une sortie conviviale est généralement organisée : cet été, c'était en Alsace, au refuge Émile Schubetzer et à l'Éco-Musée d'Ungersheim.

Contact : Nathalie : 03 29 25 59 97 ou Laurence : 06 795 795 58 ou www.sport-sante.fr (tapez la Bresse dans la rubrique « où pratiquer »)



TRIBUNE

Article du Groupe Majoritaire

Nouvelle loi...

Au début de cette été, nos députés et nos sénateurs se sont mis d'accord et ont voté la loi NOTRe, concernant la nouvelle organisation territoriale de notre pays.

La réforme des régions a fait grand bruit et nous voilà maintenant au sein de la région Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne.

Vaste région qui est née dans la polémique, où certains groupes de pression ont essayé de diviser pour que telles ou telles régions ne soient pas regroupées.

Maintenant que la loi est votée, il n'est plus utile d'essayer de refaire l'histoire, mais le temps de la construction de cette nouvelle collectivité est venu. Nous allons devoir bâtir notre avenir avec ces nouvelles règles.

Nous élistes nos conseiller(e)s régionaux début décembre et pour nous, Vosgiens, nous devons mettre en place des élus déterminés et soudés pour défendre notre territoire.

Pour notre Massif Vosgien, cette nouvelle région peut être une opportunité pour enfin réfléchir à une véritable politique adaptée à nos territoires montagnards et à leur piedmont. Nous ferons en sorte, en tant qu'élus locaux, d'être force de proposition afin que cette nouvelle politique soit bénéfique pour notre développement.

La loi NOTRe ne régit pas que les régions, elle concerne tous les échelons d'organisation de nos territoires. On peut regretter que celle-ci n'ait pas allégé le millefeuille administratif en conservant toutes les strates, mais elle a l'ambition de clarifier les compétences de chacun.

Les communes sont maintenues en véritable échelon de proximité, conservant seules une clause de compétence générale.

Aux communautés de communes des compétences renforcées avec peut-être des territoires agrandis...

Aux départements, la compétence sociale et la solidarité territoriale...

Aux régions les compétences économiques et les transports entre autres...

Pour nous, élus de votre commune, nous espérons que cette nouvelle loi va clairement définir les compétences de chacun afin que nous puissions avancer et bâtir les projets de développement de notre territoire.

Au niveau de notre communauté de communes, nous serons à l'initiative afin de définir son périmètre pertinent pour y développer des services mutualisés entre les communes-membres. Les réflexions ne manquent pas, nous devons maintenant passer à l'action dans la concertation et construction objectives de compétences sur le tourisme, la gestion de l'eau, l'assainissement, tout en clarifiant et en optimisant les services déjà présents au sein de notre communauté.

Nous, élus de la commune de La Bresse, serons force de propositions afin que les dispositions de cette nouvelle loi d'organisation se traduisent sur notre territoire par des services optimisés ou nouveaux, adaptés à la vie de toutes et tous, et bien-sûr, sans augmenter les coûts de fonctionnements, et à terme, en réalisant des économies bénéfiques à l'ensemble des habitants et acteurs de notre territoire.

Les élus de la majorité

Article du Groupe Minoritaire

Paris ne s'est pas fait en un seul jour, La Bresse non plus, ça se saurait...

Sous le titre « Il se passe toujours quelque chose à La Bresse », la presse locale (Vosges Matin du dimanche 17 mai) a très justement relaté ce qu'ont été les

objectifs de travail puis les concrétisations des différentes municipalités qui se sont succédées jusqu'en 2014 et cela depuis près de 35ans.

Effectivement, sans des infrastructures comme le barrage de la Lande, le complexe piscine patinoire, les espaces culturels et sportifs, crèches, mais aussi sans les moyens mis à disposition des associations pour les accompagner dans leurs projets (service technique, subventions...), et sans le partenariat socioéconomique, La Bresse ne serait probablement pas La Bresse de 2015.

Avec pugnacité, toujours dans l'intérêt général au service des habitants de La

Bresse, les objectifs des élus ont toujours été de faire progresser notre commune (en interne), mais aussi de la faire rayonner à l'extérieur de son territoire sur des points essentiels que sont la qualité de vie, le développement économique diversifié, la valorisation de son patrimoine, le bien vivre ensemble.

Il suffit de nous arrêter quelques minutes pour en faire le constat tous les jours. Mais pour cela il a toujours fallu se battre et porter les dossiers avec convictions et volonté, afin d'obtenir les résultats escomptés.

Aujourd'hui, nous avons l'intime conviction que ce simple constat est très difficile à dire ou à écrire. L'héritage serait-il si lourd à porter ?

Pour simple exemple, les dossiers régulièrement traités depuis 18 mois dans le bulletin municipal ne sont-ils pas des investissements et l'aboutissement du travail des précédentes municipalités ? Rien de plus, rien de moins.

Nous avons également l'intime conviction que cette restitution, sans faire référence aux équipes qui ont travaillé sur ces dossiers, mais écrite sous notre plume, nous auraient attirés les foudres des élus de la minorité du moment.

Les élus de la minorité

LE DOSSIER

La forêt communale



“ Lors d'une soirée débat sur le patrimoine architectural de La Bresse, un participant réagissait : « Notre premier patrimoine, c'est la forêt, et personne ne peut nous l'enlever ! »

Ce dossier vous propose donc d'explorer cette part de patrimoine, environnement riche de toute nature : de nombreuses variétés d'arbres, une faune et une flore très diversifiées.

La forêt est une ressource non négligeable pour la collectivité. Elle devient également un terrain de jeux depuis plusieurs années. Le constat est fait de l'importante fréquentation de notre massif en activités de loisirs. Le partage des lieux implique donc le respect des consignes de sécurité pour le bien de tous et surtout afin de ne pas entraver l'exploitation forestière traditionnelle.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Raymond Marchal, Adjoint en charge des Forêts et de l'Environnement. ”

LE DOSSIER

Évolution des essences de bois de la forêt bressaude

Vers 8 000 av. J.-C., la forêt bressaude est constituée pour l'essentiel de **noisetiers**. Pendant les millénaires suivants, les **chênes, ormes et frênes** s'ajoutent et supplantent les noisetiers en altitude, tandis que les **tilleuls** trouvent leur place dans la vallée. Cela donne un paysage de forêts riches en clairières, avec une strate d'arbustes et une plantureuse pousse herbeuse au sol, favorable à l'élevage dans cette période du Néolithique.

Autour de 4 000 av. J.-C., le **hêtre** prend sa place dans les vallées du Chajoux et de la Moselotte : les forêts deviennent sombres, leurs sous-bois plus pauvres. Les éleveurs n'y trouvent plus leur compte et les désertent. Cette situation permet au **sapin** de se développer lentement mais sûrement, jusqu'à atteindre sa place actuelle vers 1 700 av. J.-C.

À partir de 450 av. J.-C., les agriculteurs retrouvent leur place à La Bresse, grâce au développement des outils en fer qui permettent d'aménager des espaces verts dans la vallée. Les activités de pâturage endommagent des tourbières, ce qui permet à une nouvelle espèce de s'installer : **l'épicéa**.

Au Moyen-Âge commencent les campagnes de déboisement dans toute la France. La forêt bressaude est touchée également : la surface des forêts de chênes, de sapin et d'aulnes diminue jusque 1800. Au XIX^e siècle, les réformes agricoles entraînent un reboisement en pins et épicéas.

Les forêts

Un temps fort célèbre : le procès des chaumistes

Les forêts de La Bresse appartiennent à la commune. C'est une situation très rare en France, où la forêt est généralement domaniale ou privée. Jamais dans l'histoire elle n'a appartenu à quiconque : pas un seigneur médiéval, pas un industriel, pas même l'État n'ont réussi à s'en emparer.*

Un des épisodes les plus marquants de l'histoire de la forêt fut le fameux « procès des chaumistes » : à la Révolution, l'État mit en vente comme biens nationaux plusieurs chaumes situées sur la commune de La Bresse. Mais un conflit éclate en 1800 à propos du pâturage des Hautes-Fées : La Bresse et les chaumistes en revendiquent tous deux la propriété. L'État en profite, en 1812, pour réclamer la propriété des forêts. Le procès débute au Thillot, se poursuit à Remiremont, et s'achève à Nancy en 1833.

Après plusieurs décennies de procédure, le verdict tombe : La Bresse perd la chaume des Hautes-Fées, mais gagne la propriété de ses forêts.

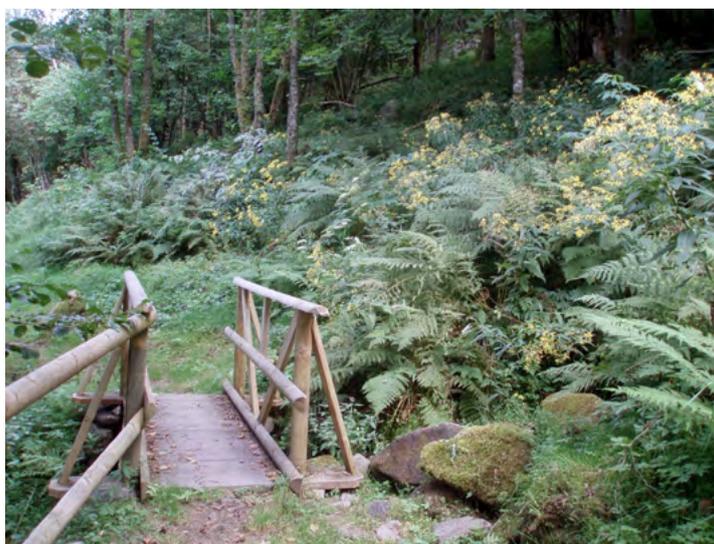
**Pour plus de détails concernant l'histoire des forêts bressaudes, vous pouvez vous reporter aux écrits de Paul Didierlaurent dont la synthèse a été publiée dans les bulletins d'octobre 2012 à février 2013 (consultables sur le site www.labresse.fr).*

Merci à Michel Poirot et René Fritz (Club Vosgien), à Thierry Poirot (chasse) et à l'ONF pour l'aide apportée à la réalisation de ce dossier.

Un espace de cohabitation

La forêt est un espace partagé : entre l'exploitation du bois et les activités de loisirs, sans oublier la faune qui y vit, il faut réussir le difficile parti de l'harmonie, avec comme priorité la pérennité de ce milieu indispensable. En effet, la forêt est un écosystème à préserver, qui permet également de fixer les sols (sans elles, il y aurait de forts risques de glissements de terrain), de fixer les poussières, d'atténuer les bruits, etc.

Le bois issu des forêts est une ressource importante pour la commune : vendu en bois



d'œuvre (charpente...), en bois d'industrie (palettes...), en bois de chauffage (affouage ou plaquettes), c'est une ressource renouvelable qui nécessite d'être convenablement gérée.

C'est pourquoi la gestion de la forêt bressaude est confiée à l'ONF. Son objectif premier est d'assurer le « régime forestier », c'est-à-dire la pérennité du patrimoine forestier. Ainsi l'ONF définit avec la commune (à partir du document de gestion 2006-2020) les parcelles qui seront martelées puis vendues et enfin exploitées chaque année. Il établit un programme annuel de travaux à réaliser, validé par le conseil municipal, pour entretenir, améliorer, enrichir le patrimoine forestier en réalisant des travaux sylvicoles (plantations, dégagements de semis, nettoiemnts dépressage), touristiques (abri forestier, piste...), de maintenance (entretien des limites), d'infrastructure (entretien des chemins forestiers, création de pistes de vidange)...

Par ailleurs, l'ONF supervise l'exploitation des coupes et joue un rôle de surveillance des

jeux, pour le ski, la randonnée, l'accrobranche, etc. Et de plus en plus, pour le VTT et les raquettes dont l'activité s'est considérablement développée. Les conséquences ne sont pas négligeables, à la fois sur la tranquillité de la faune, sur les activités de chasse ou sur les travaux forestiers, et chacun doit s'adapter... Ainsi, la période de chasse étant généralement entre octobre et février, les chasseurs ne peuvent plus exercer leur activité dans le secteur des pistes de ski, pour d'évidentes raisons de sécurité. Par ailleurs, profitons-en pour rappeler l'indispensable respect des signalisations et rubalises, notamment lors de coupes de bois et débardages : trop souvent, des promeneurs ou vététistes les négligent alors que leur sécurité en dépend.



forêts : ses agents sont vigilants par rapport aux attaques de parasites, aux dégradations, aux infractions (abattage illégal, cueillette abusive, dépôts d'ordures). Ils surveillent notamment les espaces protégés, comme la réserve de Machais, interdite au public. L'expertise de l'ONF sert aussi à élaborer les plans de chasse.

Parmi les principaux challenges liés à la forêt, il faut aujourd'hui trouver un nouvel équilibre avec le développement du tourisme de masse : des secteurs sont devenus d'immenses terrains de

Fiche d'identité de la forêt bressaude

- Étendue : 3 019 ha (52 % de la commune),
- dont 286 ha de lacs, étangs, pistes de ski, chaumes, tourbières
- 42 % de sapin, 34 % de hêtre, 19 % d'épicéa, 4 % d'érable
- Altitude moyenne : 960 m ; maximale : 1 280 m
- Récolte moyenne : 15 600 m³ de bois par an

LE DOSSIER

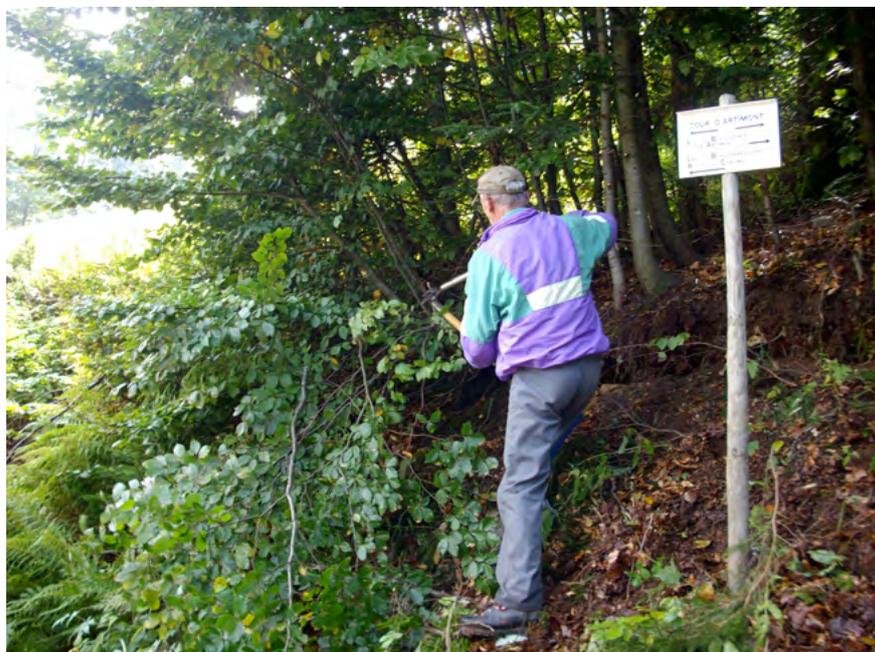
Les chemins de randonnée

La forêt est le paradis des promeneurs et randonneurs. Mais dans l'ombre, le Club Vosgien accomplit un travail de fourmi : d'avril à octobre, 50 bénévoles ne comptent pas leurs efforts pour entretenir et baliser les 300 km de sentiers. Entretenir les rigoles pour l'écoulement de l'eau, aplanir et rendre praticables les sentiers, faucher, élaguer, parfois réaliser des petits ponts de bois ou des platelages, poser des bancs, ramasser les déchets, signaler les incivilités (dépôt de gravas...) et baliser des itinéraires, telles sont leurs principales actions.

Leur rôle ne s'arrête pas là : ils veillent à la protection de la nature et du patrimoine. C'est ainsi qu'ils réhabilitent des sources, des bassins, ou ont récemment restauré les croix disséminées le long des chemins.

Par ailleurs, ils organisent des randonnées, forment des baliseurs et des guides de randonnée pédestre.

S'il constate une nette amélioration de la propreté des chemins depuis quelques années, le Club Vosgien vous rappelle l'importance du respect de tous les utilisateurs de la forêt : bucherons (périmètres de coupe), chasseurs (panneaux chasse en cours), propriétés agricoles (refermer les clôtures que vous ouvrez), et baliseurs bénévoles (suite à la détérioration de panneaux).



Les chalets forestiers

Plusieurs chalets sont répartis sur le territoire communal. Ils sont ouverts en permanence, libres d'accès pour les randonneurs, familles, touristes... La seule consigne est d'en profiter dans le respect des utilisateurs suivants ! Deux employés communaux (Bruno Pierrat et Luc Didierlaurent) en font la tournée chaque lundi pour les entretenir.

Budget forêt

Quelques chiffres :

Ventes réalisées 2014 = 545 549 €

Dont :

Coupes de bois = 506 912 €

Menus produits forestiers = 3 959 €

Affouage : 76 lots (228 stères) + 109 lots (720m³) de grumes = 34 678 €

Approvisionnement plaquettes bois pour saison de chauffe de septembre 2014/juin 2015 : 628 tonnes

L'exercice comptable 2014 présente un excédent de clôture de fonctionnement de 281 289 €, dont un reversement dans le budget principal de la commune de 256 000 €.



Les chasseurs, des régulateurs indispensables

En l'absence de grands prédateurs, les chasseurs jouent un rôle fondamental dans l'équilibre de l'écosystème forestier. Ils régulent le gibier, selon un plan de chasse défini en collaboration avec l'ONF, de manière à maintenir les populations sans les laisser se multiplier : en effet, une surpopulation de gibier empêche la régénération de la forêt et conduit à des problèmes sanitaires (multiplication des tiques, maladies...) ou de cohabitation avec les habitants (prédations dans les poulaillers...). Profitons-en pour rappeler qu'en cas d'attaque de renard ou de fouine dans un poulailler, il est important de remplir le formulaire de dédommagement disponible en mairie (ou chez les garde-chasses ou les piégeurs agréés) pour que des mesures soient prises.

À La Bresse, le nombre de chasseurs reste stable (environ 40), grâce à l'arrivée de jeunes qui peuvent chasser dès 15 ans (dispositif de chasse accompagnée) puis passer leur permis de chasse à 16 ans. Leur priorité est évidemment la sécurité : panneaux « chasse en cours » disposés sur les chemins, port des gilets fluo, hommes postés pour quadriller le terrain, tir « fichant » (uniquement vers le sol pour éviter les balles perdues)...

Thierry Poirot, président de la société de chasse Saint-Hubert, rappelle quelques consignes importantes : « Mai et juin sont les mois des naissances de chevreuils et de cervidés : surtout, ne les touchez pas sinon leur mère les abandonnera ! Gardez vos chiens en laisse. Puis lors du brame du cerf, ne vous approchez pas trop : il reste un animal sauvage, donc dangereux, qui n'aime pas être dérangé ! »





La rentrée MLC 2015/2016

La nouvelle saison de la MLC s'ouvre, avec plusieurs nouvelles activités (cirque...).

Pour vous aider à faire votre choix

venez essayer gratuitement l'activité de votre choix jusqu'au 26 septembre !

Photographie

17^e concours photo amateur

Le thème 2015 est : « BLEU ». Règlement et modalités d'inscription sont sur www.mlclabresse.com

La date de dépôt des travaux est fixée au samedi 7 novembre à la MLC.

L'exposition sera présentée à partir du 18 novembre à l'ECSP de Cornimont, puis dès le 16 décembre à la Maison de La Bresse

Rentrée des activités régulières

Toutes les activités sont présentées dans la plaquette et sur le site www.mlclabresse.com.

Sculpture : « Mon animal Totem »

Des ateliers pour les 6-12 ans sur le thème des légendes de la forêt : créations de bestioles imaginaires avec Gwenaël Stamm (jeudi), Delphine Aubry (mercredi - vendredi) ou Marie Helle, du 1^{er} octobre au 10 décembre.

Nouveau : l'école du cirque

Chaque élève sera amené au cours des années à s'initier puis à maîtriser les disciplines suivantes: le jonglage (foulards, anneaux, massues, balles, chapeaux...), l'équilibre (sabots, 4 roues, 1 roue, monocycle, échasses, fil équilibre, boule chinoise, planche à rouleau...), adresse (assiettes chinoises, diablo, bâton du diable, bolas, cerceaux), souplesse et acrobaties (grand écart latéral, facial, roues, rondades, flip...).

Racines Bressaudes

Découverte de l'histoire locale - couarôge : recherches, conférences, parutions et vente de brochures, ouvrages, montage d'expositions... Section animée par André Balaud et des passionnés d'histoire locale.

Le 11 octobre à 15h : conférence-débat « Les Mystères de La Bresse »
Du 17 octobre au 6 janvier, « Hommage à Robert Philippe » et à ses travaux photographiques

Ouverture d'une section généalogie.

L'espace Ludothèque

Cet espace ouvert aux familles ou aux enfants seuls à partir de 8 ans est doté de 900 jeux.

Il accueille également des structures locales (relais d'assistantes maternelles...), organise des ateliers créatifs, des anniversaires, et adapte ses horaires pendant les vacances dans le cadre du Label Famille +

Nouveau : les ateliers « Créer sa bestiole ». Des ateliers couture, poterie, tricotin, assemblage... avec Audrey, Carine (couturière) chaque vendredi de 17h à 18h30 et le samedi de 10h30 à 11h30.

Clubs adultes du soir : de 18h à 20h, tarot et belote, jeu de Go, Abalone, Rummikube...

Fêter son anniversaire : invite jusqu'à 10 copains et prépare cette fête avec tes parents (formule maquillage ou grand jeu anniversaire). Le mercredi ou le samedi de 14h30 à 17h. Réservation nécessaire.

« Balade en Jeux », dimanche 20 septembre



Le 20 septembre, la ludothèque et l'équipe de la MLC proposent un parcours ludique de 4 km (accessible à tous), autour du lac de Lispach. Départ et arrivée à l'Espace Gervais Poirot.

Une boucle en quatre étapes à pied qui devra permettre à chaque participant de réaliser son animal totem en volume. Le parcours est aussi aménagé afin que chacun puisse s'amuser tout en construisant sa « bestiole ».

Les départs de la boucle se font de 9h à 11h. Chaque famille tirera au sort une carte qui définira le nom de leur équipe et leur animal totem à construire au fur et à mesure de la balade.

Au cours des 4 étapes balisées du parcours, les animateurs proposeront des matériaux et accessoires divers permettant la construction de leur totem. Il y aura aussi des petites surprises...

À l'arrivée, les équipes remettront leur réalisation aux membres du jury. Ils pourront profiter de la restauration sur place et jouer encore l'après-midi avec des jeux géants installés sous des tentes.

Vers 17h, ce sera le moment de la présentation des « bestioles » et la remise de lots et récompenses diverses.

L'accueil d'été 2015 en images

Chaleur, bonne humeur et des loisirs très variés pour des enfants et ados ravis

Beaucoup d'activités, beaucoup d'imagination aussi... Le programme imaginé par l'équipe d'animation a été tenu avec des ateliers artistiques, des jeux d'eau, des complicités avec les artisans et les pompiers de La Bresse, des grands déguisements, une rencontre inter-villages, des sorties en parc de loisirs ou dans les grandes piscines, le chantier jeunes, les mini-camps à Pierre Percée, dans la vallée du Thillot, à Durbuy en Belgique...



MLC-CINEMA GRAND ÉCRAN

Septembre, mois de la rentrée des classes, des inscriptions dans les différentes activités sportives et culturelles : les différents articles de la MLC en font mention, avec l'opportunité de le faire dans le cadre de la Fête du Sport et des Associations. Nous vous invitons donc à rendre visite au stand ciné qui pour l'occasion (elles sont rares) vous permettra d'acheter des places ciné à 3€ (un carnet de 10 entrées), et ainsi participer au maintien des petits cinémas de province, donc de proximité. La ville de La Bresse a la chance d'en avoir UN, et dans ce dur contexte concurrentiel qu'est l'Industrie du cinéma, ayons le réflexe citoyen de franchir la porte du Ciné de La Bresse : accueil chaleureux, tarifs en deçà de la moyenne nationale et films projetés entre 4 et 5 semaines après leurs sorties.

Les ingrédients sont là, alors, pas d'hésitations, allons au Ciné !

Programme cinéma à partir du 2 septembre

Horaires à retrouver sur les programmes disponibles dans vos commerces ou sur www.mlclabresse.com

Semaine du 02 au 08 septembre



TED 2

Sortie : 5 août 2015 (1h55). Comédie américaine réalisée par Seth MacFarlane avec Mark Wahlberg, Seth MacFarlane, Amanda Seyfried

Séances : Mercredi 2 septembre à 15h - Vendredi 4 septembre à 20h30 - Samedi 5 septembre à 20h30 - Dimanche 6 septembre à 17h

NOS FUTURS

Sortie : 22 juillet 2015 (1h37). Comédie dramatique française réalisée par Rémi Bezançon avec Pio Marmai, Pierre Rochefort, Mélanie Bernier

Séances : Mercredi 2 septembre à 20h - Jeudi 3 septembre à 20h - Samedi 5 septembre à 18h - Lundi 7 septembre à 20h



Semaine du 09 au 15 septembre



LES CHAISES MUSICALES

Sortie : 29 juillet 2015 (1h23). Comédie dramatique française réalisée par Marie Belhomme avec Isabelle Carré, Carmen Maura, Philippe Rebbot

Séances : Jeudi 10 septembre à 20h - Samedi 12 septembre à 18h - Dimanche 13 septembre à 17h - Lundi 14 septembre à 20h

MISSION : IMPOSSIBLE ROGUE NATION

Sortie : 12 août 2015. Comédie, Aventure américaine réalisée par Christopher McQuarrie avec Tom Cruise, Jérémy Renner, Rebecca Ferguson

Séances : Mercredi 9 septembre à 15h - Vendredi 11 septembre à 20h30 - Samedi 12 septembre à 20h30 - Mardi 15 septembre à 20h



Semaine du 16 au 22 septembre

VIVE LES VACANCES

Sortie : 19 août 2015 (1h57). Comédie, Aventure américaine réalisée par John Francis Daley, Jonathan M. Goldstein avec Ed Helms, Christina Applegate, Chris Hemsworth

Séances : Jeudi 17 septembre à 20h - Samedi 19 septembre à 18h - Dimanche 20 septembre à 17h - Lundi 21 septembre à 20h



LES FANTASTIQUES

Sortie : 05 août 2015 (1h46). Action, Aventure, Fantastique américaine réalisée par Josh Trank avec Miles Teller, Kate Mara, Michael B. Jordan

Séances : Mercredi 16 septembre à 15h - Vendredi 18 septembre à 20h30 - Samedi 19 septembre à 20h30 - Mardi 22 septembre à 20h



Semaine du 23 au 29 septembre



FLORIDE

Sortie : 12 août 2015 (1h50). Comédie dramatique française réalisée par Philippe Le Guay avec Jean Rochefort, Sandrine Kiberlain

Séances : Mercredi 23 septembre à 15h - Vendredi 25 septembre à 20h30 - Dimanche 27 septembre à 17h - Mardi 29 septembre à 20h

DHEEPAN

Sortie : 26 août 2015 (1h54). Drame français réalisé par Jacques Audiard avec Anthonythasan Jesuthasan, Kalieaswari Srinivasan, Claudine Vinasithamby

Séances : Jeudi 24 septembre à 20h - Samedi 26 septembre à 18h - Lundi 28 septembre à 20h



Samedi 26 septembre à 20h

Ciné Débat dans le cadre des 25 ans du Jumelage



TIMBUKTU

Sortie : 10 décembre 2014 (1h37). Drame français, mauritanien réalisé par Abderrahmane Sissako avec Ibrahim Ahmed dit Pino, Toulou Kiki

Non loin de Tombouctou tombée sous le joug des extrémistes religieux, Kidane mène une vie simple et paisible dans les dunes, entouré de sa femme Satima, sa fille Toya et de Issan, son petit berger âgé de 12 ans.

En ville, les habitants subissent, impuissants,

le régime de terreur des djihadistes qui ont pris en otage leur foi. Fini la musique et les rires, les cigarettes et même le football... Les femmes sont devenues des ombres qui tentent de résister avec dignité. Des tribunaux improvisés rendent chaque jour leurs sentences absurdes et tragiques. Kidane et les siens semblent un temps épargnés par le chaos de Tombouctou. Mais leur destin bascule le jour où Kidane tue accidentellement Amadou le pêcheur qui s'en est pris à GPS, sa vache préférée.

Il doit alors faire face aux nouvelles lois de ces occupants venus d'ailleurs...

OFFICE DE TOURISME ET LOISIRS

Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

À partir du lundi 31 août : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Point Info Tourisme à la Maison de La Bresse

À partir du lundi 31 août : Ouvert du lundi au vendredi de 15h à 18h
le samedi et le dimanche de 10h30 à 12h30 et de 15h à 18h

Fermeture exceptionnelle le samedi 5 septembre à l'occasion de la fête du sport et des associations

Sortie du Guide Hébergement Restauration 2015/16

Ce guide répertorie quelques 300 hébergements et restaurants partenaires de l'Office de Tourisme, des bons plans à réserver avec son hébergement de vacances, un descriptif des différents types de logements existants...

Un document indispensable pour organiser un séjour à La Bresse et ses alentours.

Disponible à l'accueil de l'Office de Tourisme



Pour la rentrée, pensez aux cartes d'abonnement !

Ces cartes vendues en caisse piscine aux prix de 30€ ou 50€ offrent des tarifs préférentiels jusqu'à 60%* sur les entrées piscine, l'espace forme et la patinoire !

* Exemple pour un adulte résident à La Bresse avec une entrée simple à la piscine consommée pendant un créneau promotionnel (2€ au lieu de 5,10€).

Pour connaître les créneaux promotionnels, consultez le tableau des horaires d'ouverture du complexe en fin de bulletin municipal.

Tarifs* piscine / espace forme avec abonnement

Tarifs* avec abonnement ** 50 € ou 30 € Multi-activités

Adultes		Moins de 16 ans	
Résidents La Bresse	Non-Résidents La Bresse	Résidents La Bresse	Non-Résidents La Bresse
Entrée simple piscine			
3,57 €	3,97 €	2,27 €	2,58 €
Entrée simple piscine créneaux promo			
2,00 €	2,22 €	1,27 €	1,44 €
Sauna ou Hammam			
5,00 €	5,56 €		

** Coût de la carte : 2 euros - Durée de validité de la carte : 2 ans

Tarifs* sans abonnement

Adultes	Moins de 16 ans
Entrée simple piscine	
5,10 €	3,10 €
Sauna ou Hammam	
6,30 €	

* Tarifs valables jusqu'au 30 novembre 2015

TAXI DENIS
TÉL : 06 76 47 33 95 / 03 29 25 40 28
4 véhicules climatisés de 4 à 8 passagers
Toutes distances 7/7j - Transport de personnes
Malades assis - Conventionné CPRM et autres caisses.
colis. Messagerie. Aéroports (Mini bus)
40 Route du Droit - LA BRESSE

POIROT CONSTRUCTION
Chalets & Maisons Bois
Madriers massifs - Ossature - Poteaux poutres 

Reprise des activités aquatiques

École de natation du mercredi

Il n'y a plus d'école de natation pour cette nouvelle année scolaire.

Aquagym du mercredi

Reprise le mercredi 9 septembre

Séances : les mercredis de 19h à 20h.

Niveau requis : aucun, mais certificat médical de non contre-indication datant de moins de deux mois.

Contenu : exercices aquatiques permettant un travail d'étirements généralisés et de renforcement musculaire améliorant les fonctions cardio-vasculaires tout en associant détente et relaxation

Tarifs : 40 € le forfait de 10 séances + les entrées piscine.

Aquagym en musique du jeudi

Reprise le jeudi 3 septembre

Séances : les jeudis de 12h15 à 13h15 (arrêt pendant les vacances scolaires).

Niveau requis : aucun, mais certificat médical de non contre-indication datant de moins de deux mois.

Contenu : travail des bras, des jambes, abdos... avec ou sans matériel.

Tarifs : 4 € la séance d'une heure ou 40 € le forfait de 10 séances + les entrées piscine.



Aqua Bress' du jeudi

Reprise le jeudi 10 septembre

Séances : le jeudi de 19h à 20h (arrêt pendant les vacances scolaires).

À partir de : 16 ans

Niveau requis : savoir nager 25 mètres + certificat médical de non contre-indication datant de moins de deux mois.

Contenu : Nage avec palmes (initiation, débutant, confirmé). Prêt de matériel pour les premières séances.

Tarif : à définir en fonction du nombre de séances

Créneau quatrième âge du vendredi

Reprise le vendredi 4 septembre

Séances : le vendredi de 9h30 à 10h30 (arrêt pendant les vacances scolaires).

L'objectif de cette séance est de permettre aux personnes âgées de découvrir ou redécouvrir les plaisirs de l'eau à travers une activité douce adaptée au niveau et aux capacités de chacun.

Un système de mise à l'eau permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder aux bassins en toute sécurité a été mis en place.

Pour tout renseignement complémentaire : Maison de Retraite - EHPAD - 32 rue de la Clairie à La Bresse - Stéphanie au 03 29 25 59 25

Aquagym du samedi

Reprise le samedi 12 septembre

Séances : le samedi de 9h30 à 10h30.

À partir de : orienté 3^e âge.

Niveau requis : aucun mais certificat médical de non contre-indication datant de moins de deux mois.

Contenu : mise en forme par des exercices aquatiques adaptés.

Tarifs : 40 € le forfait de 10 séances + les entrées piscine.

Renseignements à la caisse piscine ou par téléphone, aux horaires d'ouverture (Tél. : 03 29 26 21 20)

FERMETURE DE LA PISCINE POUR VIDANGE DU LUNDI 5 OCTOBRE AU VENDREDI 16 OCTOBRE INCLUS

PAS DE PACK PISCINE PIZZA les vendredis 25 septembre, 2, 9 et 16 octobre.

SPORTS PASSION

BOUTI CYCLE

Mon Bouticycle
La Bresse

3 rue du Hohneck
88 250 LA BRESSE
Tél : 03 29 25 68 05
www.sports-passion.fr
sports-passion@orange.fr

LA FIÈVRE JAUNE
DU 5 AU 12 SEPTEMBRE
DESTOCKAGE
DE NOS VÉLOS
2015
REMISES DE -20 À -35%

Optique Lemesle
27 Quai des Iranées
88250 LA BRESSE
0329256070

Nouveaux horaires!

Désormais,
notre équipe vous accueille
également le lundi
de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 18h00.

DANS LE RETRO

Les Amis de la Clairie en balade

Les membres de l'association «Les Amis de la Clairie» ont offert aux résidents de la maison de retraite une petite escapade jusqu'à l'ermitage Frère Joseph. Le bus communal a emmené une trentaine de résidents sur ce lieu chargé de souvenirs, puisqu'ils s'y rendaient à pied pendant leur jeunesse. Après la visite de la chapelle, un goûter leur a été offert au restaurant avant de repartir sur La Bresse. Un après-midi agréable avec soleil et chaleur qui rappelle les vacances.



La Bressaude - Golf



Le 9 juin, faisant suite à un sympathique repas, les bénévoles des Restos du cœur ont pris beaucoup de plaisir lors d'une initiation au golf. Afin de renouveler l'expérience et de l'étendre au maximum, les élèves du collège accompagnés de leurs professeurs ont également pu découvrir ce sport divertissant et convivial, mais encore trop peu pratiqué par le grand public.



Le concert d'orgue

Le concert «Rendez-vous à l'orgue» du 24 juillet, organisé par Arnaud Meyer et Éric Humbertclaude, a été une belle réussite. Si l'orgue était au cœur de ce concert, d'autres instruments étaient invités : le hautbois de Léa Demangeon ou la trompette de Julien Valdenaire, mais aussi les voix talentueuses de la chorale La Boîte à Chansons et leurs solistes Annabelle Fumay, Marie-Jeanne Grandgirard et Arnaud Meyer.

Illico perso
ATELIER
Communication Visuelle
Impression tous supports
Particuliers-Entreprises-Clubs-Assos
Cadeaux personnalisés
Design
Déco
BOUTIQUE
9 Rue de l'Église
88 250 LA BRESSE
illicoperso@free.fr 09 80 66 44 22

CATENA
on y va!
GROUPE Mr. Dricologe

PROMOTIONS SAISONNIÈRES

800 m²

-20%
sur Peintures et Sikkens,
Pêche et Appâts

-20 à -50%
sur la Déco, Luminaires,
Petits Électro-ménager,
Ménage, Cadeaux

-30 à -50%
sur Textile et Nappage

MARION VALDENAIRE - 10, rue Paul Claudel - 88250 La Bresse - Tél : 03 29 25 41 36

L'Association Géol'Esperanza à l'école publique

Lundi 1^{er} et mardi 2 juin, Boris Mansuy est venu présenter son association aux enfants fréquentant la restauration scolaire des écoles publiques.



C'est en images qu'il a expliqué aux enfants la vie des écoliers du Pérou. Très attentifs, les enfants de l'école ont posé de nombreuses questions sur la vie des Péruviens. Ils ont découvert que leur quotidien est bien différent : pas de cuisine pour la préparation des repas, un seul point d'eau pour toute l'école...

Pour améliorer leur situation, les bénévoles de l'association se rendent au Pérou pour réaliser des projets tels que l'aménagement de cantine, de cuisine, bibliothèque, et l'achat de matériel d'éducation physique, de livres...

Pour conclure, Boris a proposé un échange de dessins entre les jeunes Bressauds et les jeunes Péruviens.

Association familiale – La Ruche

Pendant les 4 semaines de juillet 2015, «la Ruche» (Association familiale) a fonctionné avec 38 enfants inscrits.

La directrice Martine Poirot était épaulée par 2 animatrices diplômées, Hélène et Sandrine, ainsi que par Élodie pour accueillir nos petites abeilles âgées de 3 à 8 ans.

De nombreuses activités et sorties ont été proposées pour distraire et amuser avec un thème par semaine : les animaux, la nature, le Far-West, le cirque.

Les sorties suivantes ont été proposées : la Ferme Aventure, activités nature avec le Bureau Montagne Hautes-Vosges, pique-nique sur les Crêtes, parcours aux cabanes (Bol d'air), Fraispertuis, la Ferme du Saichy, le Saut des Cuves, le Cinéma Grand Écran (Maya l'abeille).

Le centre s'est clôturé avec une initiation aux arts du cirque, de la sculpture sur ballons et un spectacle de clowns avec 2 mascottes géantes (le Minion et Olaf).

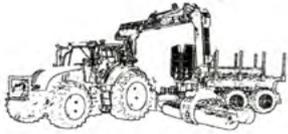
Le jeu, la détente, la vie de groupe étaient centrés sur le respect des autres et de son environnement, le tout dans une bonne ambiance garantie par l'équipe d'animation qui a amené bonne humeur, patience, écoute tout au long de l'été.





Rémi Curien
Travaux Forestiers et Défrichage
Débardage
Transport de grumes et stères

12 Route de Lispach
88 250 LA BRESSE
03.29.25.62.29
06.81.46.02.28
remi.curien@wanadoo.fr



KARAM'ELLE
NOUVEAU !



MORGAN
MORGAN DE TOI !

5, Place du Champstel - 88250 La Bresse

DANS LE RETRO

Fête de la musique à la Maison de Retraite

Les résidents ont répété avec beaucoup de rigueur les chants de la chorale de la maison de retraite mise en place depuis le printemps ; projet monté en partenariat avec Franck, stagiaire en DUT Carrières sociales.

Cette chorale composée d'une quinzaine de résidents s'est produite en public lors du spectacle consacré à la fête de la musique dans l'établissement. Ils étaient fiers de chanter pour les autres.

Ensuite, ce fut au tour de Jules, résident, qui a joué des airs d'harmonica et a entraîné son public tout en dansant entre autres la Soyotte...

Après cette représentation, Nono, bénévole de l'association « les Amis de la Clairie » a partagé une partie de son répertoire à l'accordéon.

La fête s'est terminée avec le verre de l'amitié en compagnie de Geneviève Demange, vice-présidente du CCAS, et de Dominique, bénévole dans cette même association.



Feux de Saint-Jean

Malgré l'allumage malveillant du feu une semaine trop tôt, la solidarité s'est organisée pour que la Classe 2016 rebâtisse sa chavande à temps pour la soirée du 14 août. Mission accomplie pour une fête réussie !



ÉTAT CIVIL juin - juillet 2015



Naissances

- **Clovis**, né le 4 juin à Remiremont, fils de Grégory Claudel et de Sylvaine Baroin.
- **Quentin**, né le 21 juin à Remiremont, fils de Fabrice Marion et de Cindy Perrin.
- **Pandora**, née le 5 juillet à Remiremont, fille de Florent Schott et de Mélissa Gérard.
- **Jules**, né le 8 juillet à Remiremont, fils de Florent Toussaint et d'Émilie Pierrel.
- **Ali**, né le 13 juillet à Remiremont, fils d'Alkan Bircan et d'Ayse Turan.
- **Joey**, né le 23 juillet à Épinal, fils de Sébastien Wissemberg et de Patricia Martin.

Mariage

- Le 20 juin, **Fabrice Guy**, élève officier de carrière et **Mélanie Poirot**, aide-soignante, résidents à La Bresse.
- Le 30 juin, **Bernard Wiederkehr**, retraité et **Chantal Perrin**, auxiliaire de vie, domiciliée à La Bresse.
- Le 11 juillet, **Anthony Chatelain**, chauffeur poids lourd, et **Emeline Languedoc**, technicienne de laboratoire, domiciliée à La Bresse.
- Le 11 juillet, **Bernard Buraschi**, retraité et **Joëlle Vincent**, retraitée, domiciliée à La Bresse.
- Le 25 juillet, **Philippe Kubiak**, aide maçon et **Christine Mansuy**, agent social, domiciliée à La Bresse.

Décès

- **Andrée Marie Louise Courtois**, âgée de 90 ans, domiciliée 27 rue de la Clairie, décédée le 2 juin à La Bresse.
- **Catherine Hélène Jacqueline Bertrand**, âgée de 51 ans, domiciliée 1 chemin de la Lunelle, décédée le 10 juin à Vandœuvre-lès-Nancy.
- **Nancy Claudine Jocelyne Hoffman**, âgée de 45 ans, domiciliée 13 rue de la Clairie, décédée le 22 juin à La Bresse.
- **Hubert Cherrey**, âgé de 70 ans, domicilié 10 route du Droit, décédé le 29 juin à Vandœuvre-lès-Nancy, époux de Marie Claude Thérèse Roussel.
- **André Marcel Eugène Poirot**, âgé de 85 ans, domicilié 32A rue de la Clairie, décédé le 15 juillet à la Bresse, époux de Noëlle Marie Hermine Poirot.
- **Elisabeth Lorch**, âgée de 95 ans, domiciliée 32A rue de la Clairie, décédée le 16 juillet 2015 à la Bresse, veuve de André Léonce Aubert.
- **Robert Emile Poirot**, âgé de 89 ans, domicilié 17C rue de la Clairie, décédé le 23 juillet 2015 à Gérardmer, époux de Gabrielle Irma Curien.

INFOS PRATIQUES

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h15 et 14h-17h

Samedi : 9h-12h

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux :

03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Service urbanisme et gestion du patrimoine :

03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-vous, 14h-17h les lundi, mardi, jeudi et vendredi

Régie Municipale d'Électricité : 03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :

03 29 62 54 21

24 rue de la 3^e DIA, 88310 Cornimont

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

En dehors des heures d'ouverture, pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26

Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

Services sociaux

Relais Services Publics

Maison de La Bresse, 7A rue de la Claire,

03 29 23 05 78

Mercredi 8h45-12h15 et 13h30-17h

Jeudi et vendredi : 8h45-12h15

ADMR

Les après-midis : 03 29 25 62 60

Permanence téléphonique : 03 29 25 43 77

Adavie : 03 29 35 23 06

Services médicaux

Service Médi-Garde

(nuit, dimanche, jours fériés) : 0820 33 20 20

Pharmacie de garde : numéro Audiotel 3237

Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Arnould

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 53 08

Lundi et jeudi : matin et après-midi

Mardi : après-midi, vendredi : matin

Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35

Lundi : 10h30 - 12h et 14h - 16h

Mardi : 10h30 - 12h

Mercredi : 10h30 - 12h et 17h - 19h

Jeudi et vendredi : 8h - 9h30 et 17h - 19h

Samedi : 8h - 9h30

Dr Leroy

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 40 87

les matins du lundi au samedi et les soirs à partir de 17h sauf le jeudi.

Dr Ménière

11 rue de l'Église - 03 29 25 40 09

8h-11h et 15h-18h.

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Infirmières

Valérie Flieller

28 rue des Proyes - 03 29 25 65 49

Nathalie Poirot

12 rue Mougel Bey

03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35

Pharmacies

Pharmacie Doridant-Marion

19 quai des Iranées - 03 29 25 40 65

Du lundi au samedi : 8h30-12h15 et 14h-19h15

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel, 03 29 25 41 13

Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20h à 8h), dimanche et jours fériés : faites le 15

Permanences des élus

Hubert Arnould - Maire.....Reçoit sur rendez-vous

Maryvone Crouvezier - 1^{re} Adjointe, finances Mercredi de 10h à 12h

Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies Lundi de 15h à 17h sur rendez-vous

Geneviève Demange - Adjointe à la population Mardi de 10h à 12h

Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement Jeudi de 10h à 11h

Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux écoles Lundi de 10h à 12h

Jean-François Poirot - Adjoint à la voirie et aux bâtiments Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Elisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines et à la communication Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Loïc Poirot - Adjoint aux sports et au tourisme Vendredi de 14h à 17h sur rendez-vous

Horaires complexe piscine loisirs

2A rue des Proyes - 88250 LA BRESSE - Tél. : 03 29 26 21 20

Site internet : www.labresse.net - E-mail : piscine@labresse.fr

Horaires du 29 août au 4 octobre 2015

	Créneaux promotionnels* ▼		
	Piscine - musculation	Sauna Hammam	
lundi			
mardi	16h30 à 19h	16h30 à 19h	De 17h à 19h
mercredi	10h30 à 19h		Entre 12h et 12h30 et de 17h à 19h
jeudi	16h30 à 19h		De 17h à 19h
vendredi	16h30 à 21h30	16h30 à 21h30	De 19h30 à 21h30
samedi	10h30 à 12h30 14h à 18h		Entre 10h30 et 12h et de 16h à 18h
dimanche	9h à 12h30	10h à 12h	Entre 9h et 9h30

* Les tarifs promo sont accordés aux abonnés pour toute entrée à la piscine aux horaires indiqués dans « créneaux promotionnels ». Prix des abonnements en page 16.

FERMETURE DU COMPLEXE PISCINE LOISIRS POUR VIDANGE du 5 octobre au 16 octobre 2015 inclus



Horaires déchetteries

Jour	Niachamp à La Bresse	
	Matin	Après-midi
Lundi		14h - 18h
Mardi	8h30 - 12h	14h - 18h
Mercredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Jeudi		
Vendredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Samedi	8h30 - 12h	14h - 17h

Jour	Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte	
	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 - 12h	
Mardi		
Mercredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Jeudi	8h30 - 12h	14h - 18h
Vendredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Samedi	8h30 - 12h	14h - 17h

AGENDA

CULTURE



■ 12 septembre

Spectacle théâtral « Marie Octobre »
Salle des fêtes 20 h 30
Infos : René Vincent-Viry
rene-vincent-viry@wanadoo.fr
Tél. : 06 85 10 05 22

■ Du 12 au 27 septembre

« Exposition Mission Centenaire de 14-18 »
Maison de La Bresse
du lundi au vendredi 15 h - 18 h
samedi et dimanche .. 10 h 30 - 12 h 30 et 15 h - 18 h
Infos : Jean-Marie Fleurance
Tél. : 03 29 25 57 71

■ 13 septembre

**Concert jeunesse de l'Harmonie Jeanne d'Arc,
avec présentation des instruments (45 minutes)**
Maison de La Bresse 10 h 30
Infos : Julie Richard - Tél. : 06 16 28 34 43

■ 25 septembre

**Spectacle musical « Dada Blues » de Thomas
Milanese**
Maison de La Bresse 14 h pour les scolaires
..... 18 h pour le public
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
www.labresse.fr

■ 2 octobre

Conférence de géographie
Maison de La Bresse 20 h
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
www.labresse.fr

■ 2 octobre au 22 novembre

**Exposition « GRIS-BLEU & autres nuances de
granit »**
Maison de La Bresse
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
www.labresse.fr

■ 10 octobre

Concert avec le groupe New Gospel Family
Salle des fêtes 20 h
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
www.labresse.fr



SPORTS

■ 6 septembre

Championnat Grand Est de Trial Moto
Basse des Feignes 9 h - 18 h
Infos : Damien Antoine - Tél. : 06 83 56 98 99
damien.antoine2@wanadoo.fr

■ 19 septembre

**Championnat des Clubs de pétanque division 1
à côté du gymnase 14 h**
Infos : Bernard Poirot
bernard_poirot@orange.fr

■ 19 septembre

**Challenge Jeunes et course départementale
d'Orientation**
Site des Champis 14 h 30
Infos : Bruno Arnould - Tél. : 03 29 25 62 75
hvo8809@gmail.com

LOISIRS

■ 4, 11 et 18 septembre

Soirée piscine+pizza
Piscine à partir de 18 h
Infos : Piscine - Tél. : 03 29 26 21 20

■ 5 septembre

Fête du sport et des associations
Centre ville 15 h à 19 h
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
www.labresse.fr

■ 19 septembre

**Balade vosgienne - rallye touristique de
voitures sportives anciennes.**
Halle patinoire Arrivée vers 19 h
Infos : Gérard Bedel - Tél. : 06 08 47 44 03
gerard@asar.fr

■ 27 septembre

Retro Loisirs Ligne Bleue
Parking Complexe piscine 9 h - 12 h
Infos : Alain Remy - Tél. : 03 29 25 57 36

■ 4 octobre

Fête des cucurbitacées
Halle patinoire 9 h - 18 h 30
Infos : Annie Steff - 6 route de Vologne
Tél. : 03 29 25 58 67